

CALENDRIER DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES 2026 DE LA FONCTION PUBLIQUE

Ce calendrier des opérations électorales est donné pour aider les équipes à la préparation des Élections pour les fonctions publiques de l'État et de la territoriale.

Attention : ce calendrier est valable pour les scrutins se déroulant le 10 décembre 2026.

En cas de scrutin ouvert sur plusieurs jours (entre le 3 et le 10 décembre 2026 pour le vote électronique) il doit être adapté, la date du scrutin devant être entendue comme le premier jour du scrutin.

ÉTAPES DU PROCESSUS ÉLECTORAL	DATES
Calcul des effectifs à prendre en compte pour déterminer la composition des instances représentatives du personnel (IRP)	Référence au jeudi 1 ^{er} janvier 2026
Information des centres de gestion des effectifs employés pour les CAP par les collectivités et établissements publics affiliés (FPT)	Au plus tard le jeudi 15 janvier 2026
Communication aux organisations syndicales des effectifs des IRP	Au plus tard le mercredi 10 juin 2026
Arrêté ou décision (FPE)/Délibération (FPT) fixant le nombre de représentants du personnel des IRP prise après avis CS	Date fixée par les ministères (FPE) Au plus tard le mercredi 10 juin 2026 (FPT)
Communication aux organisations syndicales de la répartition femmes/hommes pour la constitution des IRP	Au plus tard le mercredi 10 juin 2026 sauf en cas de réorganisation des services entraînant une variation d'au moins 20% des effectifs dans les 6 premiers mois de l'année 2026 : au plus tard le lundi 10 août 2026
Date limite d'affichage des listes électorales	Au plus tard le mardi 10 novembre 2026 (FPE) Au plus tard le samedi 10 octobre 2026 (FPT)
Fin du délai de vérification par les électeurs des inscriptions sur les listes électorales et des demandes de rectification	Dans les 8 jours qui suivent la publication de la liste pour la vérification et dans les 11 jours qui suivent la publication pour les demandes de rectification (FPE) du jour de l'affichage au mercredi 21 octobre 2026 (FPT)
Délai pour statuer sur les réclamations par l'autorité administrative	Aucun délai (FPE) 3 jours ouvrés à compter de la réclamation (FPT)
Date limite de dépôt des listes de candidats	Au plus tard le jeudi 29 octobre 2026
Décision d'irrecevabilité d'une liste de candidats	Au plus tard le vendredi 30 octobre 2026
Délai pour déposer une contestation auprès du tribunal administratif contre une décision sur l'irrecevabilité des listes de candidats	Au plus tard le lundi 2 novembre 2026
Affichage des listes de candidats	Dès que possible (FPE) Au plus tard le samedi 31 octobre 2026 (FPT)
Vérification de l'éligibilité des candidats par l'employeur public	Au plus tard le jeudi 5 novembre 2026
Rectification de la liste de candidats par le délégué de liste	Au plus tard le samedi 7 novembre 2026
Remplacement du candidat inéligible pour une cause intervenue après la date limite de dépôt des listes de candidats	Aucun délai (FPE) Au plus tard le mercredi 25 novembre 2026 (FPT)
Fin du délai pour afficher la liste des agents admis à voter par correspondance	Date fixée par les ministères (FPE) Au plus tard le mardi 10 novembre 2026 (FPT)
Fin du délai de rectification de la liste des agents admis à voter par correspondance	Date fixée par les ministères (FPE) Au plus tard le samedi 14 novembre 2026 (FPT)
Fin du délai de transmission du matériel de vote par correspondance	Date fixée par les ministères (FPE) (délai de 15 jours préconisé dans la FAQ Elections 2022) Au plus tard le lundi 30 novembre 2026 (FPT)
Date limite de réception des bulletins de vote par correspondance	Avant l'heure fixée pour la clôture du scrutin

Le fil orange des élections

ÉTAPES DU PROCESSUS ÉLECTORAL	DATES
Délai de mise en ligne des listes de candidats et des professions de foi pour le vote électronique	Au plus tard le mercredi 25 novembre 2026
Délai pour l'envoi aux électeurs d'un moyen d'authentification pour le vote électronique ainsi qu'une notice d'information	Au plus tard le mercredi 25 novembre 2026
ÉLECTIONS	LE JEUDI 10 DÉCEMBRE 2026
Délai pour déposer un recours administratif préalable obligatoire (RAPO)	Au plus tard le mardi 15 décembre 2026 si la proclamation des résultats a lieu le 10 décembre 2026
Délai du ministre ou du président du bureau central de vote pour statuer	Aucun délai (FPE) Statue dans les 48 heures (FPT)
Désignation des représentants du personnel dans les formations spécialisées	Au plus tard le samedi 26 décembre 2026 si la proclamation des résultats a lieu le 10 décembre 2026 (FPE) Au plus tard le samedi 9 janvier 2027 si la proclamation des résultats a lieu le 10 décembre 2026 (FPT)
Négociation des protocoles sur les moyens syndicaux	Courant janvier 2027

ÉTAPES CLÉS

Au plus tard le 15 janvier

Information des centres de gestion des effectifs employés pour les CAP par les collectivités et établissements publics affiliés (FPT)

Au plus tard le 10 juin

Délibération déterminant le nombre de représentants du personnel des IRP

Au plus tard le 29 octobre

Date limite de dépôt des listes de candidats

Jeudi 10 décembre

ÉLECTIONS

*Dès que possible (FPE)
Au plus tard le 31 octobre (FPT)*

Affichage des listes de candidats (FPT)

Au plus tard le 25 novembre

Délai de mise en ligne des listes de candidats et des professions de foi pour le vote électronique

*Au plus tard le 26 décembre (FPE) ou le 9 janvier (FPT) **

Désignation des représentants du personnel dans les formations spécialisées

* si la proclamation des résultats a lieu le 10 décembre